

---

Adresse de la société populaire, du conseil général du district, du comité révolutionnaire, des membres du bureau de conciliation du tribunal de Nevers, du directoire et des employés du département de la Nièvre, qui témoignent de leur dévouement à la Convention, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire, du conseil général du district, du comité révolutionnaire, des membres du bureau de conciliation du tribunal de Nevers, du directoire et des employés du département de la Nièvre, qui témoignent de leur dévouement à la Convention, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 477-479;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20707\\_t1\\_0477\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20707_t1_0477_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

MOREL, BÉRIAUX (*secrét.*), J. LANGE, FAUGÈRES, MOUSTACHE, CIRARD, HARVIER, LEVEAUX, LE CLERC, S. ROUSSEL, FERCOQ, COURT, JAUVEL, SAVOYE, COURT, COLAS, QUÉDRILLE, BUNEL, Guillaume LENUD, BELLET, BUNEL, CRATIÈRE, JOIGNANT, Marin CINTOT, CORNU, LETELLIER.

## 77

La société populaire, le conseil général du district, les membres composant le comité révolutionnaire, les membres composant le bureau de conciliation près le tribunal de Nevers, le directoire du département de la Nièvre et les employés près ce directoire, applaudissent aux grandes mesures que la Convention a prises pour garantir la liberté contre les entreprises scélérates des conspirateurs; qu'ils périssent, disent-ils, les monstres qui pensoient à nous donner un roi! Ils jurent que jamais ils ne reconnoîtront de maître; que la Convention sera toujours leur point de ralliement; ils l'invitent à rester à son poste, et promettent de lui faire un rempart de leurs corps.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Nevers, 3 germ. II. La Sté popul. à la Conv.] (2).

« Législateurs,

Le plan de conspiration qui vient d'être ourdi contre la République, les poignards aiguisés contre vous par des assassins, ont excité l'indignation des sans-culottes de Nevers, les grandes mesures que vous leur opposez sont faites pour affermir notre liberté, qu'ils périssent les monstres qui pensoient à nous donner un Maître? Jamais... non jamais nous n'en reconnoîtrons? toujours vous serez notre point de ralliement! Si des scélérats osoient tenter de porter leurs mains criminelles sur la représentation nationale, nous lui ferions un rempart de nos corps et ils n'arriveroient jusqu'à elle qu'après avoir passé sur nos cadavres ensanglantés. Parlez Législateurs et soudain nous volerons vers vous, nous nous réunirons à nos frères de Paris pour vous déffendre de tous nos efforts. N'épargnez aucun traître, la moindre indulgence seroit un crime contre la souveraineté du peuple. Soyez justes mais sévères et terribles, que le sang des conspirateurs coule comme l'or corrupteur de l'infâme Pitt.

Vous n'avez jamais cessé d'être dignes de la confiance du peuple, mais c'est surtout dans ces moments de crise que vous devez encore la justifier davantage. C'est en exterminant ceux qui déshonorent jusques dans son sein la représentation nationale qu'elle conservera la majesté et l'éclat qui l'environne, inexorable comme le peuple, impassible comme la volonté générale ce sera un nouveau lustre à sa gloire. Le perfide étranger sera dupe encore une fois de ses infernales et ténébreuses intrigues et ses lâches partisans seront ses propres

victimes. Vive la République une, indivisible et démocratique. Vive la Montagne. S. et F. »

Le sans-culotte F. GUESNIER (*présid.*), PRÉLAT, SORBIER (*v.-présid.*), PATURELLE (*secrét.*), LE THUILLIER (*secrét.*), A. ARNAUD (*v.-présid.*), LASNE-SAUVIGNON (*secrét.*).

[Nevers, 2 germ. II. Le distr. à la Conv.] (1).

« Représentants du peuple,

Grâce au génie tutélaire qui veille sur la République française, grâce au courage, à l'énergie républicaine qui vous anime, vous venez de démasquer les traîtres qui avoient osé conspirer contre la liberté. La trame d'un infâme complot avoit été ourdie dans le silence par des ambitieux et des scélérats; l'heure étoit marquée pour le règne d'un nouveau tyran; les chaînes étoient préparées et, déjà l'heure est sonnée où les têtes des factieux doivent tomber sous le glaive de la vengeance nationale, la République est sauvée.

Mandataires fidèles d'un grand peuple, restez à votre poste, c'est à vous, encore une fois, que nous devons le salut de la patrie. Il est le prix de nos vertus. La faction libercide que vous venez d'écraser ajoute encore à votre gloire, et les combats à mort que vous livrez aux perfides, vous donnent de nouveaux droits à notre confiance. Oui, c'est à toi Montagne sainte, que nous voulons être inviolablement attachés. Guerre aux tyrans; guerre aux conspirateurs. Mourir pour la patrie, pour la cause de la Liberté, voilà nos vœux, voilà nos serments. Périssent ceux de nous qui seroit assez lâche pour les trahir. Vive la République, Vive la Convention. »

BARRÉ (*v.-présid.*), CERF, DERVAUD, MOISY, CHIRIET, CHAMMOROT (*présid.*), CAUR (*agent nat.*).

Les employés dans les bureaux de l'administration partagent les sentiments des administrateurs et jurent de mourir pour la cause de la Liberté.

LORROS, HALLOIT, COLAS (*secrét.*), IMBERT, DUMOULIN, TERRASSE, MIELLE, DURAN, GOUNOT fils, DESTERS, PASSOT, BONNOT, GOVERNET, SORBIER, JOUANIER, CHAMPROUX, CHÉRIEUX, J. NASSÉ, ALAROZE, R. DUPLESSIS.

[Nevers, 3 germ. II. Le C. révol. à la Conv.] (2).

« Citoyens législateurs,

C'est au moment où les forces de nos ennemis de l'extérieur s'affaiblissent qu'ils usent des moyens perfides de la séduction pour faire échouer les principes républicains que vous avez si bien sçu propager parmi les Français.

C'est aussi dans ce moment, que des âmes assez viles se sont laissé séduire et cherchent à servir leurs infâmes intentions en voulant attaquer notre République dans ses chefs. Ils ne savent donc pas, ces scélérats, que votre Comité de salut public, dont l'esprit pénétrant ne laisse rien échapper, a toujours l'œil fixé sur eux. Ah, Citoyens représentants, quelle

(1) P.V., XXXIV, 205. B<sup>4n</sup>, 9 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); Mon., XX, 68; Débats, n° 554, p. 112; J. Sablier, n° 1222.

(2) S 299, pl. 1049, p. 16.

(1) C 298, pl. 1035, p. 23.

(2) C 298, pl. 1035, p. 24.

grâce n'avons-nous pas à vous rendre des fructueux travaux qui vous ont occupés avec tant de succès depuis que vous êtes investis de la confiance du peuple. Une conspiration ourdie dans la plus grande obscurité vient d'être découverte par vous au moment où elle devait éclater, et déjà une partie de ces traîtres qui voulaient percer le sein de leur mère patrie, sont dans les maisons d'arrestation à attendre le moment d'expier leurs forfaits.

Achievez votre ouvrage, Citoyens représentants, restez à un poste que vous remplissez avec tant de courage; assurez le bonheur du peuple et nous bénirons à jamais les jours qui vous ont vu naître. Ils veulent paraître redoutables ces ennemis, mais ils ne feront aucun pas qui puisse être préjudiciable à notre liberté que vous sçauvez de quel côté ils l'auront dirigé et que la vengeance nationale que vous avez entre les mains les écrasera. Ils auront beau prodiguer leurs trésors, déjà très épuisés, ils ne parviendront jamais à y faire la moindre brèche; elle est entre les mains d'un génie tutélaire dont la prévoyance est trop étendue pour la faire ébranler. Ces ennemis de l'intérieur ne trouveront pas toujours des voûtes obscures pour se dérober à la vue perçante des Comités révolutionnaires qui les surveillent continuellement; ils seront découverts ces scélérats qui sous le voile du patriotisme ne respirent que pour voir couler le sang de leurs frères

Qu'ils fassent un pas, ces prodiges du sang humain, la vengeance nationale les attend; et malgré tous les moyens perfides dont ils usent pour s'y soustraire, elle les atteindra; elle les anéantira, ces traîtres, ces conspirateurs, dont la surveillance terrible ne vous laisse pas un moment de repos. Ils ne croyaient pas qu'un génie républicain lèverait le voile dont ils s'étoient si adroitement couverts pour venir à bout de leurs affreux projets. Qu'ils rentrent dans la poussière, ces exécrables hommes qui n'en ont que le physique; ils n'auraient jamais dû en sortir. Vive la République, Vive la Montagne. S. et F. »

AUBRY père, DRACON le jeune, GUINOT (*présid.*), BOUCHARDON, MARCHÉ, GALLIARD, P. LE BLANC, BUSSIER, COMBS, SOUVONS.

[*Nevers, 4 germ. II. Le bureau de conciliation, à la Conv.*] (1).

« Représentants du peuple,

Nous nous réunissons à la Société populaire; nous nous réunissons aux autorités constituées pour vous présenter l'hommage de la reconnaissance que vous doivent tous les bons républicains. Nous vous félicitons de concert sur cette surveillance toujours active avec laquelle vous déjouez les complots qui menacent notre liberté. Nous jurons, du fond du cœur avec tous les bons Français: Guerre aux tyrans, Exécration aux conspirateurs, Point d'autre ralliement que la Convention. Législateurs, nous jurons une haine éternelle à vos ennemis. Nous voulons mourir, s'il le faut, pour votre défense et pour celle de la liberté que vous sauvez,

vous conservez malgré les trames sourdes de la tyrannie. Elle succombera cette tyrannie comme a succombé le fanatisme et comme a succombé le fédéralisme: c'est le vœu de tous les bons Français. Il sera accompli et nous dirons toujours: Vive la République! Vive la Convention nationale! Vive la Montagne! »

CASSET-VEROILE (*présid.*), ROBERT, LEBLANC-LABORDE, GALLOIS le jeune (*secrét.*).

[*Nevers, 3 germ. II. Le directoire du départ, à la Conv.*] (1).

« Législateurs,

Nous ne faisons que de naître, à peine sommes-nous épurés et constitués en corps administratif. Notre premier mouvement, notre premier arrêté est de vous féliciter de vos immenses travaux, de vos succès devenus incroyables à la postérité.

Conservez, Citoyens représentants, nous vous en conjurons, l'autorité souveraine dont le peuple vous a investis; achevez votre ouvrage; assurez la pérennité du bonheur que vous avez annoncé, préparé à la Nation qui vous a confié ses hautes destinées. Eh! dans leur rage impuissante, que peuvent les tyrans conjurés contre vous? Que sont, auprès de votre Comité de salut public, tous les ministres de l'Europe? Des vieillards débiles, honteux d'avoir passé leur vie à apprendre ce qu'il leur faut oublier. Ils corrompent ou ils contraignent, et quand il s'agit de la liberté, de la gloire nationale, nos vœux vont au devant de vos décrets. Ils soudoient, ils prodiguent leurs trésors épuisés, et nous ne vous demandons que du pain et des armes. Vos ennemis de l'intérieur, vous les démasquez sous quelque forme qu'ils se reproduisent. Ne versez-vous pas des torrents de lumières sur vos obscurs blasphémateurs? De tous ces plans de subversion si secrètement conçus, si adroitement ménagés et conduits que l'exécution en paroissoit infailliblement prochaine, il ne vous en échappera aucun; vous les mettez au grand jour et la vengeance nationale que vous exercerez sur leurs exécrables auteurs sera l'effroi de tous les hommes d'une folie assez atroce pour oser en former de nouveaux. Aux traîtres, aux conspirateurs, qu'elle est terrible une surveillance telle que la vôtre, invisible, impénétrable dans son action et dans ses moyens. Et elle est à l'égard de tous les citoyens ce qu'est pour notre globe l'âme universelle de la nature: elle tue dès qu'elle cesse de vivifier. S. et F. Vive la République; Vive la Montagne. »

E. LAGRANGIER, MOREAU (*présid.*), BIDAULT, LEBLANC-NEUILLY (*secrétaire général*).

[*Nevers, 3 germ. II. Les employés du départ, à la Conv.*] (2).

« Représentans d'un peuple libre,

Les employés du directoire du département de la Nièvre pouvoient-ils rester insensibles à la vue de vos immortels travaux? Pou-

(1) C 298, pl. 1035, p. 25.

(1) C 298, pl. 1035, p. 26.  
(2) C 299, pl. 1049, p. 17.

roient-ils un instant ne pas vous féliciter sur les mesures vigoureuses que vous venez de prendre, pour arracher le masque à une faction criminelle qui vouloit empêcher que les hautes et vastes destinées de la France ne s'accomplissent; quoi! des scélérats avoient conçu le projet d'enfoncer le poignard dans votre sein? Quoi... ils vouloient en arracher des entrailles qui hélas!... jusqu'à ce moment ne s'étoient émues que pour le bonheur du peuple. Qu'ils tremblent! ces vils satellites du despotisme: qu'ils apprennent que, quand une fois la liberté parle, sa voix terrible est un foudre exterminateur qui pulvérise les tyrans du monde et les fait rentrer dans le néant. Courage! représentants. Oui, nous vous le jurons: ils marcheront sur nos cadavres expirans, avant qu'ils puissent nous donner un maître, un Maître... Ah! cette idée affreuse nous déchire le cœur; non, non, jamais elle ne se réalisera jamais, jamais, elle ne le pourroit. Nous vivrons pour la Liberté, nous vivrons pour l'Égalité. Nous vivrons enfin pour la République une, indivisible, démocratique et impérisable.

Tel est et tel sera toujours le serment des employés du département de la Nièvre. Vive la République, Vive la Montagne. »

LEBLANC-NEULLY (*secrét. g<sup>re</sup>*), GAILLÈRE, GRANDJEAN (*archiviste*), JACQUINOT (*chef du bureau g<sup>re</sup>*), LÉVEILLÉ, LORIN, GONNOT, BONNET père, GONNOT fils, POIGNOT (*huissier*), LORIN fils, BENNEGET, BONNET fils.

## 78

La citoyenne veuve Gonchon expose que son mari vient de mourir à Nantes, où il étoit président de la commission militaire créée pour juger les rebelles de la Vendée; que cette perte la laisse sans ressource, elle et ses trois enfans: elle réclame la bienfaisance de la Convention.

Renvoi au comité des secours publics (1).

## 79

Le citoyen Larivière, en rappelant à la Convention qu'il a fait offrande à la nation de la finance de son office de notaire, envoie le reçu du garde-magasin du district de Roanne, qui constate que la municipalité de Renaison a déposé entre les mains 94 chemises et 30 paires de bas pour les défenseurs de la patrie, et 42 livres 12 sols en numéraire, données par les citoyens Jean Vaudier le jeune, Jean Bonnard cadet, Pierre Darou et Jean-Pierre Faye.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

## 80

La société populaire des Amis de la Montagne et vrais sans-culottes de la Valerizelle, département du Gard, annonce que dans sa séance du décadi, 20 ventôse, tous les membres ont juré de maintenir de tout leur pouvoir la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, la constitution populaire et démocratique décrétée par la Convention nationale, acceptée par le peuple français, le gouvernement organisé pour la consolider; de vivre libres ou de mourir: paix et amour aux peuples; guerre et mort aux tyrans. Elle applaudit particulièrement aux journées du 31 mai, premier et 2 juin, et au gouvernement révolutionnaire, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Extrait des délibérations de la Sté. Séance du 20 vent. II] (2).

« Paix et amour aux peuples. Guerre et mort aux tyrans.

La Société a complété son organisation. La Société se trouvant entierement organisée, le président l'a invitée à prêter le serment; il en a prononcé la formule et l'a prêté lui-même: « Je jure de maintenir de tout mon pouvoir « la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de « la République, la Constitution populaire et « démocratique décrétée par la Convention nationale acceptée par le peuple français, le « gouvernement organisé pour la consolider, « de vivre libre ou de mourir, paix et amour « aux peuples, guerre et mort aux tyrans. »

Ce serment a été prêté par tous les membres de la Société avec l'empressement et la sincérité des hommes dignes d'être libres, et qui veulent l'être et le seront.

Le premier usage que la Société a fait de ses facultés après son entière organisation a été de rendre un hommage éclatant de satisfaction et de reconnaissance à la Convention nationale, à l'instant et par un mouvement soudain et spontané tous les membres de la société se sont levés, et les deux mains tendues vers la montagne sainte qui a sauvé la liberté, lui a rendu un hommage justement mérité, par tout ce quelle a fait pour le salut de la Liberté et de l'Égalité, et la fondation et l'afermissement de la République, et particulièrement dans les journées des 31 mai et 2 juin derniers; et l'organisation du gouvernement révolutionnaire; et la conjurée de rester à son poste jusques à la complete dispersion des ennemis de la République.

Représentans Montagnards, francs Républicains, pères sauveurs de la patrie, vos cœurs eussent éprouvé une douce émotion si vous aviez pu être témoins de cette scène attendrissante; la joie étoit peinte sur tous les fronts, les spectateurs qui étoient nombreux l'ont partagée, levé leurs mains et mêlé leurs voix à celles

(1) P.V., XXXIV, 205-206.

(2) P.V., XXXIV, 206.

(1) P.V., XXXIV, 206. B<sup>4e</sup>, 8 germ. 1<sup>er</sup> suppl<sup>é</sup>.

(2) C 299, pl. 1049, p. 18.